

Examen d'entrée – Fiche programme

Nom	Prénom
Discipline	Professeur∙e souhaité∙e
DNSPM Master CIM Doctorat	
Téléphone	E-mail
Merci d'indiquer ci-dessous vos choix d'œuvres, en respectant le descriptif d'épreuve spécifique à votre discipline que vous trouvez sur le site : www.hear.fr (rubrique Admissions > Musique). À propos de l'accompagnement et la répétition : Les accompagnateurs seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg. Un horaire de répétition sera indiqué sur votre convocation à l'examen d'entrée.	Cette répétition avec l'accompagnateur ne pourra excéder 20 minutes. Pour les disciplines instrumentales et vocales "classique à contemporain" et pour les chefs d'ensembles vocaux et instrumentaux, l'accompagnement se fera au piano uniquement, aucun accompagnement au clavecin ou à l'orgue ne sera possible. Pour les disciplines "musique ancienne", l'accompagnement se fera au clavecin.
Pour les instrumentistes Œuvre 1	
Œuvre	Mcuvements (max. 2)
Compositeur	Édition
Un accompagnement au piano est-il souhaité ? Oui 🔲 Non 🦳	Durée
Œuvre 2 (pièce solo)	
<u>Œuvre</u>	Mouvements (max. 2)
Compositeur	Édition
	Durée